

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 Mars 2011 PROCES VERBAL

Les membres du Conseil Municipal sont convoqués en séance ordinaire le Jeudi 31 Mars 2011 à 20 H 00, salle de la Mairie selon l'Ordre du Jour suivant :

- Secrétaire de séance
- Délibération : \* Contrat pour besoin occasionnel à la cantine scolaire

Le Maire,

Jean-François FREROT

\*\*\*\*\*

Les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, salle de la Mairie le Jeudi 31 Mars 2011 à 20 H 00 sous la présidence de Monsieur Jean-François FREROT, Maire.

**Sont présents** : Mrs Jean-François FREROT - Jean-Louis CITERNE - Eric DEREGARD - Daniel MICHEL - Eric FREMEAUX - Patrick TRESONNE  
Mmes Patricia D'INNOCENTE - Annick THELIER - Valérie JACQUES

**Absents excusés** : Mr Stéphane CHEZE qui donne pouvoir à Mme Annick THELIER  
Mr Olivier PETITFRERE qui donne pouvoir à Mr Eric DEREGARD  
Mr Gérard DUBOIS

**Absent** : Mr Francis DAUCHY

Monsieur le Maire désigne Madame Valérie JACQUES en tant que secrétaire de séance.

## DELIBERATION : CONTRAT POUR BESOIN OCCASIONNEL A LA CANTINE SCOLAIRE

Après avoir entendu les explications de Mr le Maire, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent la création d'un poste d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe, rémunéré selon la valeur de l'Indice Brut 297, Indice Majoré 295 du 01/04/2011 au 30/06/2011 pour une durée de 7/35<sup>ème</sup>.

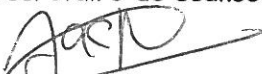
Des heures supplémentaires pourront être payées si nécessaire.

Mr FREMEAUX précise que l'arrêté du Préfet doit intervenir dans 1 mois. Les deux mois restants seront-ils à la charge de la Communauté de Communes des Balcons de Meuse. Le contrat sera-t-il repris ?

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 H 15.

La date du prochain conseil est fixée au 14 Avril 2011.

La Secrétaire de séance

  
Valérie JACQUES

Le Maire

  
Jean-François FREROT

